



Démarche de prévention des risques liés au travail sur écran

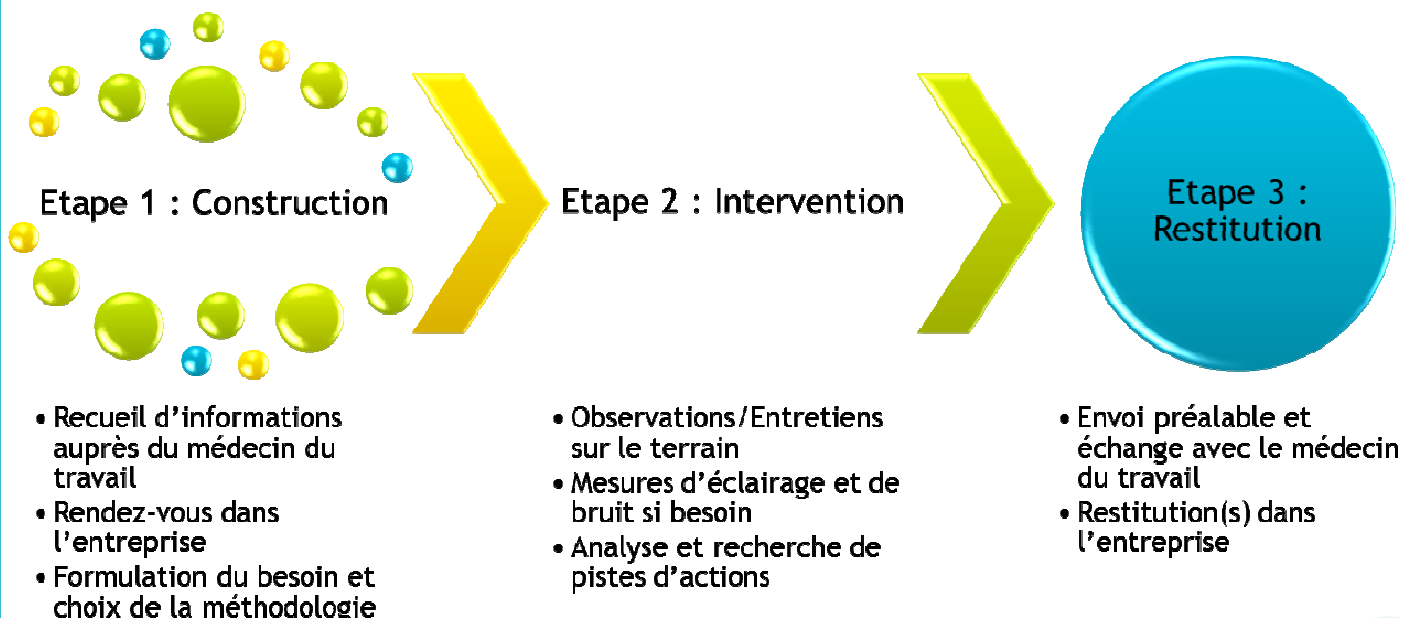
La demande porte sur :

- ⇒ Un projet de changement de matériel, de mobilier, de locaux...
- ⇒ Des plaintes concernant les conditions de réalisation du travail...
- ⇒ Un besoin d'évaluation des risques sur des activités de travail sur écran...



L'intervention d'un ergonome de l'ASTI vise à :

- ⇒ Caractériser les facteurs environnementaux (ambiances sonores et lumineuses).
- ⇒ Analyser l'activité réalisée, ses effets sur la santé et sur l'efficacité.
- ⇒ Identifier les déterminants afin de donner des préconisations techniques et organisationnelles adaptées à l'entreprise.



Association de Santé au Travail Interservices

26 Rue Boudeville - 31100 Toulouse

☎ 05 34 63 84 31 📠 05 34 63 84 30 🌐 www.ast-i.org

Association Loi 1901 - n° SIRET 479 538 571 00015 - n° Organisme de formation 73 31 04405 31